

Questions aux partis politiques

1. Quels sont pour votre parti les enjeux centraux en matière culturelle à Genève et les changements que vous souhaiteriez mettre en œuvre ou voir appliquer ces dix prochaines années ?

- L'accès démocratisé à toutes les formes de cultures. La promotion de la création pour favoriser l'émergence des jeunes talents.

- Penser la culture en terme de région et décentraliser les créations pour permettre à tous d'accéder à la culture contemporaine. Généraliser l'intégration d'infrastructures utiles au développement d'activités culturelles (ateliers, théâtres, salles de concert,...) dans les projets d'aménagement du territoire (PAV ; AFVG,...). Appliquer le PUS à la culture afin que les lieux culturels existants demeurent dévolus à la Culture.

- Reconnaître enfin le statut d'artiste dans la société afin que les acteurs culturels aient les droits sociaux qui leur reviennent(2^{ème} pilier, chômage, ...).

2. Quelles solutions concrètes préconisez-vous afin :

a. d'améliorer la coordination et la complémentarité entre les entités Ville-Etat-communes ?

La participation financière de toutes les communes aux efforts culturels de la ville comme la création d'une commission intercommunale et la création d'un fonds de dotation aux jeunes artistes financé par toutes les entités oeuvrant pour la culture.

Penser à une participation de ces trois entités au financement des institutions et pourquoi pas également de la Confédération pour des institutions tels que le Grand Théâtre ou le MAH. Prévoir une généralisation des conventions de subventionnement pour la culture institutionnelle.

b. de donner une place aux artistes et acteurs culturels dans les réflexions qui précèdent les prises de décisions ?

Participation des artistes dans le cadre de cette commission culturelle, la rencontre régulière entre responsables institutionnels et représentants du monde culturel.

/(atelier « gouvernance culturelle »)/

c. de mettre en place une politique de financement par les pouvoirs publics en phase avec les développements actuels du secteur culturel ?

Déjà traité plus haut.

/(atelier « financement de la culture »)/

d. de développer le soutien à la création, à la recherche artistique novatrice *dans tous les champs culturels aussi bien pour la culture populaire que pour les autres.*

Veiller à la mise à disposition des pouvoirs publics de fonds mais également de mise à disposition de locaux de répétition ou de création pour la culture émergente, au sein même des institutions culturelles et également par des mises à disposition d'espaces hors institutions.

e. de défendre la diversité de l'offre culturelle et l'accès pour tous à la culture ?

*Une meilleure information sur le monde culturel dans des quartiers éloignés du centre et dans les quartiers mal dotés en matière culturelle. Création d'un journal ? D'une émission de télé ? D'événements extra muros ? Etendre le système de « chéquier Culture » et la médiation aux publics.

Favoriser également l'échange entre artistes et avec les acteurs culturels.

Organiser des événements permettant de connaître d'autres cultures.

f.* de soutenir le développement des liens entre école et culture ?*

Démarche indispensable et évidente ! C'est le rôle de l'école que de donner aux élèves les outils d'analyse et de critique du monde qui les entoure. A cet égard il est très important que le DIP soit partie prenante de la culture car en transférant cette compétence exclusive à la ville de Genève il empêcherait toute initiative au niveau cantonal et ferait ainsi reposer la politique culturelle sur les conseils municipaux qui n'ont pas tous la volonté ou les capacités de développer une politique culturelle représentative en faveur de tous les citoyens. Prendre des dispositions tel que : rétablir ou étendre la médiation culturelle dans les différentes institutions, favoriser la rencontre entre les artistes et les jeunes publics afin de leur faire connaître les différents métiers liés au domaine culturel, organiser des discussions avec les acteurs culturels, veiller à ce que les pouvoirs publics promeuvent l'engagement de stagiaires.

/(atelier « culture et société »)/

g. de garantir aux artistes et acteurs culturels une protection sociale minimum ?

/(atelier « statut social des artistes et acteurs culturels »)

/*Pourquoi minimum ? Il faut étendre les conventions collectives du SSRS à d'autres secteurs d'activités et pas seulement aux comédiens et techniciens du théâtre, voire même proposer pour certains corps de métiers l'intégration à la fonction publique, comme au Grand Théâtre de Genève.

h. de favoriser la mise à disposition de lieux de travail et de production pour les artistes ?

i. de permettre la réalisation de grandes infrastructures culturelles ? *Les ghettos sont-ils nécessaires à la création ? Mais le besoin existe de créer des espaces comme des lieux pour créer et stocker des décors, des salles de répétitions, et pourquoi pas des ateliers sans que ceux-ci soient obligatoirement localisés au centre ville.*

/(atelier « culture et urbanisme »)/

3. Dans quelle mesure votre parti serait-il prêt à travailler en concertation avec le RAAC sur les problématiques culturelles ?

A Gauche toute! travaille déjà en concertation avec le RAAC par l'intermédiaire de ses représentants et notre groupe est d'accord de continuer à le faire sous toutes les formes nécessaires en faveur des artistes mais aussi en faveur de leur public.